

## LE GRAND ORAL

Nous vous proposons de mettre en regard les compétences orales des programmes de l'enseignement de spécialité avec les préconisations du rapport de Monsieur Cyril Delhay, professeur d'art oratoire à Sciences Po, que vous pouvez consulter en ligne [https://cache.media.education.gouv.fr/file/Bac\\_2021/82/3/rapport\\_grand-oral-cyril-delhay\\_1145823.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/Bac_2021/82/3/rapport_grand-oral-cyril-delhay_1145823.pdf)

L'esprit général de « l'épreuve orale terminale » y est déclinée ainsi :

La question engage le candidat dans sa relation au sujet, les raisons pour lesquelles il l'a choisi, et le questionnement auquel il est parvenu. Ce questionnement articule le ou les contenus disciplinaires sur le sujet et leurs implications, le candidat devant répondre à la question : en quoi le sujet constitue-t-il une question vive ? Avec quelles implications dans le monde ?<sup>22</sup>

<sup>22</sup> Il s'agit d'aider le candidat à se situer en approfondissant la réponse à la question « Pourquoi ai-je choisi ce sujet ? ». Le risque serait en effet que le candidat ne répercute qu'une sous-partie du programme dans telle ou telle discipline, de façon plus ou moins docile. On a connu le travers de certains TPE où les enseignants distribuaient une liste de sujets en début d'année, parmi lesquels les élèves sont sommés de choisir ou encore de sujets traités les années précédentes revendus sur Internet. La question qui se pose à chaque candidat est bien : en quoi est-ce une question vive selon moi, avec quelles implications dans le monde ? On peut tout aussi bien envisager qu'un candidat déclare « question vive », une question importante selon lui, qui réponde à un centre d'intérêt singulier, qui puisse motiver un projet d'orientation dans l'enseignement supérieur ou professionnelle quand bien même ce ne serait pas un sujet d'actualité ni même une évidence aux yeux du jury. C'est le fait qu'il prenne position qui est intéressant. Une telle mise en perspective doit aider le candidat à mobiliser une éventuelle approche interdisciplinaire.<sup>1</sup>

Le préambule des programmes d'arts plastiques précise :

*Les formes multiples de la pratique, les projets et les productions réalisés constituent des supports particulièrement propices au grand oral du baccalauréat. En outre, nombre de questionnements travaillés, de démarches et de langages plastiques mobilisés peuvent susciter des appariements fructueux avec divers enseignements et spécialité : autres enseignements artistiques, disciplines scientifiques et domaines touchant au numérique, disciplines littéraires, linguistiques ou des humanités, des sciences économiques et sociales<sup>2</sup>.*

L'analyse croisée des deux textes se fonde sur les trois entrées de l'épreuve :

<sup>1</sup> Rapport « Faire du grand oral un levier d'égalité des chances », Cyril Delhay, 19 juin 2019, p. 20.

<sup>2</sup> Programmes d'arts plastiques, classe de première, enseignement de spécialité, voie générale, p. 5.

- S'engager et convaincre
- Dialoguer
- Revenir sur sa réflexion et exprimer une pensée en acte

<b>Grand oral : descripteurs de réussite (jalons)<sup>3</sup></b>			
	<b>Etape 1</b> Présentation initiale <b>S'engager et convaincre</b> 10 points	<b>Etape 2</b> <b>Dialoguer avec le jury</b> 5 points	<b>Etape 3</b> <b>Revenir sur sa réflexion</b> <b>et exprimer une</b> <b>pensée en acte</b> 5 points
<b>Mobilisation des ressources physiques</b>	Respect du temps imparti ; fluidité ; gestion du stress ; engagement vocal ; coordination physique.	Rester mobilisé, disponible et tonique.	Rester mobilisé, disponible et tonique.
<b>Clarté et pertinence du propos</b>	Propos clair explicitant de façon convaincante et pertinente les enjeux.	Précision ; maîtrise des contenus ; rigueur intellectuelle ; réflexion personnelle.	Capacité à revenir le cas échéant sur son propos et à l'enrichir ; mobilisation des arguments les plus pertinents dans une approche différente ; inventivité.
<b>Qualité de l'interaction</b>	Propos rythmé tenant compte de l'auditoire ; maîtrise des silences ; regard qui écoute.	Écoute des questions ; réflexion ; à-propos ; parole qui s'élabore au moment où elle se dit.	Capacité d'adaptation ; appropriation des conseils ; tempo juste ; capacité à établir des connexions.

**S'engager et convaincre** : cette première partie de 5 minutes est celle pour laquelle le plus grand nombre de points est attribué (10 points)<sup>4</sup>. Elle permet d'attester de la part du candidat un engagement à l'encontre d'une standardisation du parcours de formation, une appropriation de la question traitée sans attendu spécifique de la part du jury, une analyse approfondie présentée avec un esprit de synthèse.

*Extrait du programme de la Classe de Première, enseignement de spécialité*

*Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique<sup>5</sup>*

Cette compétence innervé l'ensemble des programmes d'arts plastiques, présente dans le champ de la compétence « Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif », elle fait écho à celle du champ « Expérimenter, produire, créer » :

<sup>3</sup> Tableau extrait du rapport Delhay, p. 25.

<sup>4</sup> Selon le rapport Delhay, mais attention, le texte de cadrage du BO ne donne aucune recommandation de répartition des points.

<sup>5</sup> Programmes d'arts plastiques, classe de première, enseignement de spécialité, voie générale, p. 7.

-s'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique<sup>6</sup>.

Les enjeux et objectifs des apprentissages de l'enseignement de spécialité rejoignent l'épreuve du Grand Oral lorsqu'il s'agit de conforter :

*-l'engagement d'une réflexion sur le statut de la pratique et de la technique dans l'expression artistique ;*

et lorsqu'il s'agit d'approfondir :

*-l'interrogation sur les conditions et les enjeux de la création artistique dans des contextes historiques et culturels précis<sup>7</sup>.*

### Dialoguer avec le jury

Cette dimension de l'oral, parfois encore implicite au niveau du collège, est déployée au lycée grâce à la compétence travaillée « Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique ». Du *Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires<sup>8</sup>*, l'oral est ensuite travaillé pour *stimuler l'initiative et l'audace, le potentiel d'invention et la créativité, l'autonomie et la responsabilité, la prise de recul et le regard critique<sup>9</sup>*. C'est bien la diversité des approches pédagogiques qui favorise la mobilité intellectuelle des élèves et leur assure progressivement une aisance argumentative propice à leur réussite certificative.

*Au niveau de la classe de première, les approches réflexives, théoriques et culturelles privilégient l'oral dans ses diverses dimensions (structuration, fluidité, précision du vocabulaire spécifique, argumentation...). Des débats collectifs sont régulièrement suscités. Ils amènent les élèves à fonder et à formuler leurs perceptions et leurs analyses, à expliciter leur compréhension des œuvres et des phénomènes artistiques, à exercer et à développer leur sens critique<sup>10</sup>*

S'il interroge sur les contenus qui peuvent porter sur toute question du programme en lien avec le sujet, ce ne peut être l'objet principal de la phase d'entretien. Au cours du dialogue, le candidat montre sa capacité à conduire et exprimer une réflexion personnelle s'appuyant sur sa curiosité intellectuelle, l'expérience et les connaissances, l'exactitude des termes employés, des idées précises, des savoirs rigoureusement mis en œuvre et analysés<sup>11</sup>.

Cette deuxième partie de l'épreuve est conditionnée par la posture du jury. En effet, le rapport Delhay donne des pistes de recommandations pour aider le candidat à aborder dans les meilleures conditions la troisième partie de l'oral. Il s'agit de ce moment

---

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 6.

<sup>7</sup> *Idem*.

<sup>8</sup> Programmes d'arts plastiques, enseignement optionnel, classe de seconde, p. 6.

<sup>9</sup> Programmes d'arts plastiques, enseignement de spécialité, classe de première, p. 16.

<sup>10</sup> *Idem*.

<sup>11</sup> Rapport « Faire du grand oral un levier d'égalité des chances », Cyril Delhay, 19 juin 2019, p. 23.

précieux où le jury dresse un récapitulatif de la partie initiale de présentation du candidat ainsi que du dialogue qui vient de se dérouler en donnant quelques conseils.

Après la deuxième étape, le jury fait un bilan de la présentation initiale et du dialogue qui vient d'avoir lieu afin d'introduire la troisième étape dans les meilleures conditions. Il pourra formuler des conseils concernant à la fois et selon les besoins, la façon de le dire (posture, débit, voix, relation à l'auditoire, etc.) et les contenus.<sup>12</sup>

## Revenir sur sa réflexion et exprimer une pensée en acte

Si l'on s'appuie strictement sur le texte officiel de cadrage de l'épreuve, celle-ci se détermine principalement à partir du projet d'orientation de l'élève :

BO spécial n°2 du 13 février 2020  
Note de service 2020-036 du 11-02-2020

### Troisième temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)

Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.

Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.

Le candidat effectue sa présentation du premier temps debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Pour les deuxième et troisième temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix.

Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.

lien vers le BO encadrant l'épreuve « grand oral », voie générale :

[https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm?cid\\_bo=149115](https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm?cid_bo=149115)

Il fait écho aux « grands objectifs de la discipline » :

*Accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures*

---

<sup>12</sup>Idem.

Le rapport Delhay permet d'ouvrir les échanges de cette dernière partie de l'épreuve sur des perspectives liées au choix de la question elle-même, aux convictions ou à la posture du candidat, à sa mobilité intellectuelle.

Selon les exigences des disciplines, la question posée au candidat en ouverture de cette troisième étape pourra conduire à différentes mises en jeu de sa réflexion :

- dans une mise en situation, en se mettant à la place d'une partie prenante ;
- dans un exemple, un cas particulier, une illustration, une application. La réflexion pourra ainsi porter sur des améliorations, des limites, des conséquences scientifiques, économiques industrielles liées au dispositif expérimental utilisé, à un modèle théorique mobilisé, à une simulation, aux données collectées, aux prédictions faites, etc. ;
- en reformulant une partie de la présentation, mais en adoptant une nouvelle perspective enrichie par les échanges ou suggérée par le jury<sup>13</sup>.

L'intitulé même de la troisième partie du grand oral synthétise les objectifs et les enjeux de la discipline. Le professeur d'arts plastiques conçoit des situations pédagogiques diverses dans leurs formes et leurs contenus pour :

*stimuler l'initiative et l'audace, le potentiel d'invention et la créativité, l'autonomie et la responsabilité, la prise de recul et le regard critique*<sup>14</sup>.

La méthode d'analyse de l'œuvre d'art et plus largement de l'image et de la production plastique est développée, structurée pour *instruire une pensée sur l'œuvre*<sup>15</sup>.

Ces quelques pistes d'analyse croisée des compétences orales vous invitent à repérer, dans le fil du parcours terminal de formation de l'élève, les occasions de les mettre en exergue dans votre projet d'enseignement. Il ne s'agit pas ici de lister les multiples possibilités de travailler les interrelations entre compétences attendues de l'épreuve du grand oral et celles des programmes de l'enseignement de spécialité mais plutôt de s'imprégner de son esprit pour accompagner le futur candidat à se situer par rapport à sa propre formation en enseignement de spécialité afin de prendre conscience de ce qui fait saillie dans son projet personnel et le porte à en faire une « question vive ».

## BIBLIOGRAPHIE.

-Intervention de monsieur Gilbert PELISSIER, inspecteur général honoraire, lors du stage de formation continue intitulé « L'oral en arts plastiques » (IUFM de l'académie d'Aix-Marseille, le 26 mai 2004 )

-La parole de l'élève en situation d'apprentissage, Michel Perraudau

---

<sup>13</sup> *Idem*.

<sup>14</sup> Programmes d'arts plastiques, classe de première, enseignement de spécialité, p. 16.

<sup>15</sup> *Ibidem*, p. 17.

Retranscription écrite d'une intervention orale de Michel Perraudau auprès de l'équipe InSitu - janvier 2004, Site académique d'arts plastiques de Nantes

**-VERBALISATION / EXPLICITATION / ENTRETIEN D'EXPLICITATION**

Comprendre et situer la «verbalisation» en arts plastiques au regard de l'explicitation. L'entretien d'explicitation de Pierre VERMERSCH : Un glossaire des termes de l'explicitation, Introduction et mise en forme par Christian VIEAUX, Site académique d'arts plastiques de Paris

-En annexe, un document émanant de l'académie de Nancy-Metz en arts plastiques sur les questions possibles à traiter lors du Grand oral